

« PERSPECTIVES : UNE VISION D'ENSEMBLE RENOUVELLEE »

Le Projet d'agglomération 4 conclut un premier cycle de planification de la métropole du Grand Genève, engagé en 2007 avec la première génération de Projet et basée sur une organisation cohérente et coordonnée du territoire, une gouvernance et des projets.

Durant ces presque quinze années, le Grand Genève s'est progressivement structuré, construit et a su développer des modes de coopération parfois inédits mais toujours adaptés à sa spécificité transfrontalière.

Il a également été confronté à des moments de tension et à des crises ; la dernière en date, liée au contexte sanitaire, a révélé avec une acuité particulière la dimension de bassin de vie partagé du Grand Genève.

Aujourd'hui, les élus du Grand Genève affirment leur volonté commune d'apporter des réponses concrètes et ambitieuses aux enjeux de la crise climatique et de la transition écologique, déterminantes pour le devenir de notre territoire dans les 50 prochaines années.

Ainsi, en parallèle de l'élaboration du Projet d'agglomération 4, le GLCT Grand Genève a engagé une démarche partenariale de fond pour établir une charte engageant l'ensemble de ses partenaires, complétée d'un plan d'actions pour mettre le territoire sur la trajectoire de la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec, comme objectif intermédiaire, une diminution de 60% des gaz à effet de serre d'ici 2030.

Nommée **Grand Genève en transitions**, cette démarche réinterroge de manière transversale de nombreuses thématiques pour apporter des solutions pertinentes, adaptées et équilibrées aux défis qui s'annoncent. En plus des thématiques liées à l'aménagement du territoire, elle traite de la cohésion sociale, de l'économie, de l'énergie et de la biodiversité et laisse une grande place à la concertation et à l'association du public.

En matière d'urbanisation, de transport et d'environnement-paysage, elle servira de socle à la **refonte de la vision territoriale transfrontalière**, étroitement coordonnée avec la révision des documents de planification directrice.

Elle va nécessairement réinterroger les fondements de la Vision d'ensemble actuelle du Grand Genève, en matière de grands équilibres territoriaux, de priorités données aux espaces ouverts et aux ressources, de répartition de la croissance et de ses effets ou d'infrastructures majeures.

Appliquée aux Projets d'agglomération, cette vision territoriale transfrontalière renouvelée sera naturellement à la base de la future Vision d'ensemble dès la cinquième génération de projets. A ce titre, les mesures prévues aux horizons B et C du présent Projet d'agglomération seront examinées avec un nouveau prisme d'analyse qui pourra conduire au besoin d'en renforcer les effets ou d'interroger la priorité qui leur est donnée.

A travers ce nouvel élan fédérateur qui s'annonce, le Grand Genève entend renforcer encore sa cohésion, poursuivre sa construction et affirmer sa dimension d'échelle territoriale de pertinence. »